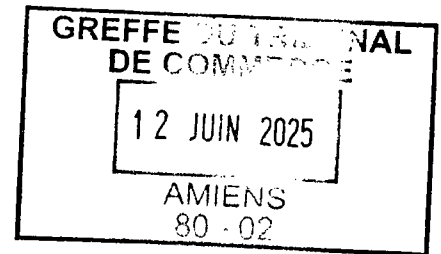


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 12/06/2025 - B2025/003469 - 2004 B 60015 - 452 107 576 - A.B.I.L.I.T.Y. R.H.

SARL ABILITY RH
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 6 900 Euros
Siège social : DOMPIERRE (Somme)
1 rue de Cappy
SIRET 452 107 576 00012
RCS PERONNE



ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

DU 10 janvier 2025

FEUILLE DE PRESENCE

1 Monsieur Patrick **BLONDELLE** demeurant à DOMPIERRE (Somme) 1, rue de Cappy
345 VOIX

2 Monsieur Franck **DEFERNAND** demeurant à HARGICOURT (Somme) 22, rue de l'Avenir
276 VOIX

3 Madame Daphné **BLONDELLE** demeurant à DOMPIERRE (Somme) 1, rue de Cappy
276 VOIX

4 Monsieur Nicolas **MAILLE** demeurant à PHALEMPIN (Nord) rue du capitaine Frémicourt
276 VOIX

5 Madame Caroline **DEFERNAND VINCENT** demeurant à HARGICOURT (Somme) 22, rue de l'Avenir
207 VOIX

LE PRESIDENT
de Séance
Patrick **BLONDELLE**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick BLONDELLE'.

LES SCRUTATEURS

Two handwritten signatures in black ink, likely belonging to the scrutateurs.

LA SECRETAIRE
Caroline **DEFERNAND VINCENT**

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Caroline DEFERNAND VINCENT.

SARL ABILITY RH
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 6 900 Euros
Siège social : DOMPIERRE (Somme)
1 rue de Cappy
SIRET 452 107 576 00012
RCS PERONNE

RAPPORT DE LA GERANCE PRESENTE AUX
ASSOCIES PREALABLEMENT A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 10 janvier 2025

Madame, Messieurs, Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire et ceci conformément aux prescriptions légales et réglementaires, afin de vous présenter notre rapport sur les résultats de notre gestion durant **l'exercice clos le 30 septembre 2024**, et, de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

Les comptes et le bilan que nous vous soumettons sont établis selon les formes et les méthodes préconisées par le plan comptable.

Notre chiffre d'affaires, pour l'exercice **2023-2024**, s'est élevé à **89735** Euros.

Les résultats de l'exercice enregistrent un bénéfice de 39874 Euros.

Nous vous proposons d'affecter les résultats de **l'exercice clos le 30 septembre 2024** se soldant par un **bénéfice de 39874 Euros**, au compte « Report à nouveau créditeur » pour sa totalité.

Nous vous informons par ailleurs, qu'au cours de l'exercice écoulé, certaines conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la Loi sur les sociétés commerciales ont été renouvelées.

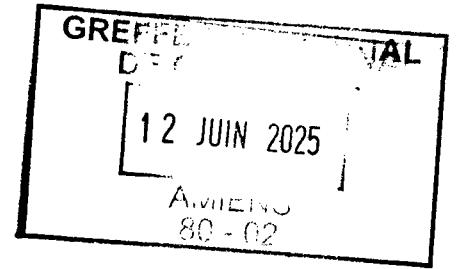
Nous vous demandons d'approuver également, pour autant que de besoin, la rémunération de Monsieur Patrick BLONDELLE pour ses fonctions de gérant durant l'exercice 2023-2024.

Nous vous demandons de fixer les intérêts de comptes courants d'associés, au taux maximum légal autorisé pour leur déduction durant **l'exercice 2024-2025**.

Nous vous proposons, en conséquence, de bien vouloir approuver les résolutions reprises dans le projet de procès-verbal d'Assemblée ci-joint.


Le Gérant.

SARL ABILITY RH
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 6 900 Euros
Siège social : DOMPIERRE (Somme)
1 rue de Cappy
SIRET 452 107 576 00012
RCS PERONNE



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
Le 10/01/2025

L'an deux mille vingt cinq le 10 janvier à 17 heures 00,

Les associés de la Société à responsabilité limitée dénommée **SARL ABILITY RH**, au capital de 6 900 Euros, divisé en 1 380 parts sociales de 5 Euros chacune, entièrement libérées, dont le siège social est situé à DOMPIERRE (Somme), 1 rue de Cappy, se sont réunis en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, au siège social, conformément à la loi.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick **BLONDELLE**, associé de la société. Il est assisté de Mme **DEFERNAND VINCENT** en qualité de secrétaire.

Le Président de séance constate que sont présents ou représentés à ladite Assemblée :

1°/ Monsieur Patrick, Francis **BLONDELLE** demeurant à DOMPIERRE (Somme) 1, rue de Cappy
propriétaire de TROIS CENT QUARANTE CINQ PARTS SOCIALES,

Ci.....**345 parts**

DB AL PB
NW FD

2°/ Monsieur Franck, André, Christian **DEFERNAND** demeurant à HARGICOURT (Somme) 22, rue de l'Avenir

propriétaire de DEUX CENT SOIXANTE SEIZE PARTS SOCIALES,

Ci.....**276 parts**

3°/ Madame Caroline, Denise, Geneviève **DEFERNAND VINCENT** demeurant à HARGICOURT (Somme) 22, rue de l'Avenir

propriétaire de DEUX CENT SEPT PARTS SOCIALES,

Ci.....**207 parts**

4°/ Monsieur Nicolas, Pierre, René **MAILLE** demeurant à PHALEMPIN (Nord) , rue du Capitaine Fremicourt
propriétaire de DEUX CENT SOIXANTE SEIZE PARTS SOCIALES,

Ci.....**276 parts**

5°/ Madame Daphné, Virginie, Sophie **BLONDELLE** demeurant à DOMPIERRE (Somme) 1, rue de Cappy
propriétaire de DEUX CENT SOIXANTE SEIZE PARTS SOCIALES,,

Ci.....**276 parts**

L'Assemblée réunit ainsi **Cinq** associés représentant.....**1 380 parts**
soit la totalité du capital social

CV DB PB
ND PD

L'Assemblée peut donc délibérer valablement sur son ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport de la gérance sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et conventions, affectation et répartition des résultats,
- Approbation des prêts et contreparties financières,
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales,
- Approbation de la rémunération du gérant,
- Fixation des intérêts des comptes courants,
- Pouvoirs pour les dépôts et publications légales,
- Questions diverses.

Le Président fait un exposé sur les questions à l'ordre du jour.

Il rappelle en outre que l'inventaire a été tenu à la disposition des associés, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Enfin le Président déclare la discussion ouverte. Après différents échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix :

DB
MN
PB
AN
SD

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport établi par la gérance, approuve dans leur ensemble, comme dans chacune de leurs parties, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle arrête le **bénéfice** de cet exercice à la somme de **39 874 Euros** et donne quitus à la gérance.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

IN PB CH
DB FD

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport établi par la gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024, se soldant par un bénéfice de 39 874 Euros, au compte « Report à Nouveau créiteur » pour sa totalité.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, les associés approuvent les conventions mentionnées dans ledit rapport.

EN CONSEQUENCE, LA RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX ATTACHÉES AUX PARTS SOCIALES JOUISSANT DU DROIT DE VOTE POUR CHACUNE DES APPROBATIONS QUI EN SONT L'OBJET.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport établi par la gérance, décide d'approuver la rémunération de Monsieur Patrick BLONDELLE pour ses fonctions de Gérant au titre de l'exercice 2023-2024.

F. D. DB
PB MF CV

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, décide de fixer les intérêts de comptes courants, au maximum légal autorisé pour leur déduction, durant l'exercice 2024-2025 .

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

SIXIEME RESOLUTION

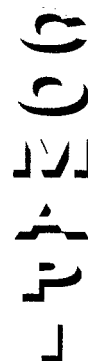
L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités légales dont l'exécution n'est pas réservée à la gérance, par la réglementation en vigueur.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents après lecture.

The block contains several handwritten signatures in black ink, which are the signatures of the attending associates mentioned in the text. The signatures are stylized and vary in length and complexity.



SARL ABILITY RH
1 Rue de CAPPY
80980 DOMPIERRE BECQUINCOURT

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

22, Rue Alexandre DUMAS
02100 SAINT QUENTIN
Téléphone : 03.23.60.80.73
Adresse e-mail : comapi02@wanadoo.fr

ATTESTATION DE PRESENTATION

Attestation d'expert-comptable**Mission de présentation des comptes annuels**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL ABILITY RH** pour l'exercice du **01/10/2023** au **30/09/2024** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent **46** pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan en Euros : 77 853

Chiffre d'affaires en Euros : 89 735

Résultat net comptable en Euros : 39 874

Fait à SAINT QUENTIN

Signature de l'expert-comptable

Christophe MARTIN

ETATS FINANCIERS

Bilan

11

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 520	8 687	1 833	714
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	10 520	8 687	1 833	714
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	53 673		53 673	351
Autres créances	7 210		7 210	8 054
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 710		13 710	15 264
Charges constatées d'avance	1 426		1 426	1 264
Actif circulant	76 020		76 020	24 932
TOTAL GÉNÉRAL	86 540	8 687	77 853	25 646

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	6 900	6 900
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	690	690
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	(1 668)	(7 470)
Résultat de l'exercice	39 874	5 604
Provisions réglementées		
Capitaux propres	45 796	5 724
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 444	5 373
Dettes fiscales et sociales	26 613	
<i>Dont montant de la TVA</i>	13 215	
Comptes courants d'associés		
Autres dettes		14 549
Produits constatés d'avance		
Dettes	32 057	19 922
TOTAL GÉNÉRAL	77 853	25 646

Détail du Bilan Simplifié

Rubriques	01/10/2023	01/10/2022	Variation	
	30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
	12	12		
Immobilisations corporelles	1 833	714	1 119	156,88
2181 Installations générales, agencements, aménagements divers	1 377		1 377	
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	8 360		8 360	
2184 Mobilier	783		783	
28181 AMORT AGCEMENT	(1 309)		(1 309)	
28183 AMORT MAT INFORMATIQUE	(6 595)		(6 595)	
28184 AMORT MOBILIER	(783)		(783)	
Actif immobilisé	1 833	714	1 119	156,88
Créances clients et comptes rattachés	53 673	351	53 322	15 174,16
411 Clients	53 673		53 673	
Autres créances	7 210	8 054	(843)	-10,47
4098 Rabais, remises, ristournes à obtenir	2 880		2 880	
444 Etat - Impôts sur les bénéfices	2 475		2 475	
445624 TVA DED SUR IMMOS	78		78	
445664 TVA DED ABS	1		1	
45501 C/C PB	1 776		1 776	
Disponibilités	13 710	15 264	(1 553)	-10,18
5121 CAISSE EPARGNE	13 412		13 412	
5122 CE EXCEDENT PRO	298		298	
5187 INTERETS CPTÉ EXCEDENT A RECEVOIR				
Charges constatées d'avance	1 426	1 264	162	12,85
486 Charges constatées d'avance	1 426		1 426	
Actif circulant + comptes de régularisation	76 020	24 932	51 087	204,90
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	77 853	25 646	52 207	203,57
Capital social ou individuel	6 900	6 900		
1013 Capital souscrit - appelé, versé	6 900		6 900	
Réserve légale	690	690		
1061 Réserve légale	690		690	
Report à nouveau	(1 668)	(7 470)	5 803	77,68
110 Report à nouveau (solde créditeur)	(1 668)		(1 668)	
Résultat de l'exercice	39 874	5 604	34 270	611,52
Capitaux propres	45 796	5 724	40 072	700,10

Rubriques	01/10/2023	01/10/2022	Variation	
	30/09/2024	30/09/2023		
	12	12	Montant	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 444	5 373	71	1,32
401 Fournisseurs	329		329	
401GE GESTION INTERIM	2 880		2 880	
4081 FOURN FACT NON PARV	2 235		2 235	
Dettes fiscales et sociales	26 613		26 613	
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer	5 553		5 553	
4311 URSSAF	2 569		2 569	
4373 AG2R REUNICA	1 572		1 572	
43731 MEDERIC	1 037		1 037	
43732 AG2 R	198		198	
4382 Charges sociales sur congés à payer	2 109		2 109	
4386 CHARGES SOCIALES A PAYER	129		129	
445511 TVA à décaisser en France	4 185		4 185	
445714 TVA COLLECTEE 20%	8 946		8 946	
445864 TVA DED SUR FFNP	84		84	
4486 CHAREGS FISCALES A PAYER	232		232	
Dettes et comptes de régularisation	32 057	19 922	12 135	60,91
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	77 853	25 646	52 207	203,57

BILAN COMPARATIF

Actif

Rubriques	30/09/2024	% du poste	% de l'actif	30/09/2023	% du poste	% de l'actif
Immobilisations incorporelles		0%	0%		0%	0%
Immobilisations corporelles	1 833	100%	2%	714	100%	3%
Immobilisations financières		0%	0%		0%	0%
Actif immobilisé	1 833	100%	2%	714	100%	0,03
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	60 884	82%	78%	8 405	36%	33%
Disponibilités	13 710	18%	18%	15 264	64%	60%
Actif circulant	74 594	100%	96%	23 669	100%	0,92
Comptes de régularisation actif	1 426	100%	2%	1 264	100%	5%
TOTAL ACTIF	77 853		100%	25 646		100%

Passif

Rubriques	30/09/2024	% du poste	% du passif	30/09/2023	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	6 900	15%	9%	6 900	121%	27%
Résultat de l'exercice	39 874	87%	51%	5 604	98%	22%
Autres capitaux propres	(978)	-2%	-1%	(6 780)	-118%	-26%
Capitaux propres	45 796	100%	59%	5 724	100%	0,22
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières		0%	0%		0%	0%
Autres dettes	32 057	100%	41%	19 922	100%	78%
Dettes	32 057	100%	41%	19 922	100%	0,78
Comptes de régularisation passif			0%			0%
TOTAL PASSIF	77 853		100%	25 646		100%

Compte de résultat

COMPTES DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		89 735	47 895
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			1
Produits d'exploitation		89 735	47 896
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		14 452	13 026
Impôts, taxes et versements assimilés		579	508
Rémunération du personnel		23 029	18 597
Charges sociales		11 975	10 276
Dotations aux amortissements		138	451
Dotations aux provisions			
Autres charges		295	
Charges d'exploitation		50 467	42 857
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 268	5 039
Produits financiers		0	0
Produits exceptionnels			
Charges financières			0
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		(605)	(565)
BENEFICE OU PERTE		39 874	5 604

Réintégrations

Déductions

Rémunérations et avantages personnels non déductibles

Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles

Provisions non déductibles

Impôts et taxes non déductibles

Réintégrations diverses

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Abattements sur le bénéfice

Déductions diverses		605
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	39 269	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables /	Dont imputés sur le résultat :	39 269
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		

D O N T E R A N

Rubriques	01/10/2023	01/10/2022	Variation	
	30/09/2024	30/09/2023		
	12	12	Montant	
Production vendue de services	89 735	47 895	41 840	87,36
706 Prestations de services	89 735		89 735	
Produits d'exploitation hors TVA	89 735	47 896	41 839	87,35
Autres charges externes	14 452	13 026	1 426	10,95
6063 PETITS MATERIELS	112		112	
6064 Fournitures administratives	311		311	
614 Charges locatives et de copropriété	594		594	
6156 Maintenance	454		454	
6161 ASSURANCES	442		442	
6226 Honoraires	1 836		1 836	
62268 HONORAIRES DIVERS	61		61	
6227 Frais d'actes et de contentieux	47		47	
6231 Annonces et insertions	217		217	
6234 Cadeaux à la clientèle	510		510	
6251 Voyages et déplacements	163		163	
62511 BOISSONS CANDIDAT	505		505	
625112 frais kms	6 792		6 792	
62512 AUTOROUTE	58		58	
62513 PARKING	1		1	
6257 Réceptions	307		307	
6261 AFFRANCHISSEMENT	72		72	
6262 ORANGE	1 315		1 315	
627 SERVICES BANCAIRES	652		652	
Impôts, taxes et versements assimilés	579	508	70	13,83
6312 TAXE APPRENTISSAGE	134		134	
6313 FAFIEC	120		120	
63511 CFE	324		324	
Rémunérations du personnel	23 029	18 597	4 432	23,83
6411 Salaires,appointements	21 145		21 145	
6412 Congés payés	1 884		1 884	
Charges sociales	11 975	10 276	1 699	16,54
6451 URSSAF	6 318		6 318	
6453 AG2R REUNICA	1 294		1 294	
6456 MMA MUTUELLE	1 247		1 247	
6457 NATIXIS	2 420		2 420	
6458 CHARGES SOCIALES SUR CP	696		696	
Dotations aux amortissements	138	451	(313)	-69,47

Rubriques		01/10/2023	01/10/2022	Variation	
		30/09/2024	30/09/2023	Montant	%
		12	12		
68112	DOT AMORT IMMOS CORPORELLES	138		138	
Autres charges		295		295	
651	Redevances pour concessions,brevets,licences,marques	295		295	
658	Charges diverses de gestion courante				
Charges d'exploitation		50 467	42 857	7 610	17,76
Résultat d'exploitation		39 268	5 039	34 229	679,27
Produits financiers					33,33
768	Autres produits financiers				
Impôts sur les bénéfices		(605)	(565)	(40)	-7,08
6991	CREDIT IMPOT CESU PREFINANCE	(605)		(605)	
BÉNÉFICE OU PERTE		39 874	5 604	34 270	611,52

COMPTES DE RÉSULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	89 735	47 895	41 840
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1	(1)
Produits d'exploitation	89 735	47 896	41 839
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	14 452	13 026	1 426
Impôts, taxes et versements assimilés	579	508	70
Salaires et traitements	23 029	18 597	4 432
Charges sociales	11 975	10 276	1 699
Dotations aux amortissements	138	451	(313)
Dotations aux provisions			
Autres charges	295		295
Charges d'exploitation	50 467	42 857	7 610
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	39 268	5 039	34 229
Produits financiers	0	0	0
Produits exceptionnels			
Charges financières		0	(0)
Charges exceptionnelles			
Impôt sur les bénéfices	(605)	(565)	(40)
BÉNÉFICE OU PERTE	39 874	5 604	34 270

ANNEXE

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 235
Dettes fiscales et sociales	8 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	10 257

COMPTES

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	2 880
<i>dont avoirs à recevoir</i>	2 880
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	2 880

ÉTATUTION DE L'EFFETIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	1	

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales	1380			1380	5
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	1380			1380	5

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

1. Principes généraux

L'exercice clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériels informatiques	4 à 5 ans
Mobilier	7 ans

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Page 21 sur 46

BILAN AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	1 377,00			1 377,00
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	7 886,25	1 257,15		9 143,40
Immobilisations financières				
TOTAL	9 263,25	1 257,15		10 520,40

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers	1 171,02	137,70		1 308,72
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	7 378,65			7 378,65
TOTAL	8 549,67	137,70		8 687,37

ETATS DE GESTION

SOUS-INTERMÉDIAIRES D'GESTION

Rubriques	N	%	N-1		Variation	
Ventes de marchandises + Production	89 735	100%	47 895	100%	41 840	87%
Ventes de marchandises		0%		0%		
Transferts charges exploitation liées à la marge commerciale		0%		0%		
Coût d'achats des marchandises vendues		0%		0%		
Marge commerciale						
Production vendue	89 735	100%	47 895	100%	41 840	87%
Production stockée		0%		0%		
Production immobilisée		0%		0%		
Déstockage de production		0%		0%		
Production de l'exercice	89 735	100%	47 895	100%	41 840	87%
Transferts charges exploitation liées à la Valeur Ajoutée		0%		0%		
Consommation de l'exercice en provenance de tiers	14 452	16%	13 026	27%	1 426	11%
Valeur ajoutée	75 283	84%	34 869	73%	40 414	116%
Subventions d'exploitation		0%		0%		
Transferts charges exploitation liées à l'E.B.E		0%		0%		
Impôts, taxes et versements assimilés	579	1%	508	1%	70	14%
Charges de personnel	35 004	39%	28 872	60%	6 132	21%
Excédent Brut d'Exploitation/ Insuffisance Brute d'Exploitation	39 701	44%	5 489	11%	34 212	623%
Reprise s/charges d'exploitation et transferts de charges		0%		0%		
Autres produits		0%	1	0%	(1)	-100%
Dotations aux amortissements et provisions	138	0%	451	1%	(313)	-69%
Autres charges	295	0%		0%	295	
Résultat d'exploitation	39 268	44%	5 039	11%	34 229	679%
Quote part de résultat s/opérations faites en commun		0%		0%		
Produits financiers	0	0%	0	0%	0	33%
Charges financières		0%	0	0%	(0)	-100%
Résultat courant avant impôts	39 269	44%	5 039	11%	34 230	679%
Produits exceptionnels		0%		0%		
Charges exceptionnelles		0%		0%		
Résultat exceptionnel		0%		0%		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0%		0%		
Impôts sur les bénéfices	(605)	-1%	(565)	-1%	(40)	7%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	39 874	44%	5 604	12%	34 270	612%
Produits des cessions d'éléments d'actif		0%		0%		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		0%		0%		
Résultat net sur cessions		0%		0%		

BILAN

Variation du fonds de roulement

Rubriques	N	N-1	Variation
Ressources			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	39 874	5 604	612%
+ Dotations aux amortissements et provisions	138	451	-69%
- Reprises sur charges calculées			
- Quote part subvention d'investissement virée au résultat			
+ ou - Résultat sur cession d'actifs immobilisés			
Capacité d'autofinancement	40 011	6 055	561%
- Retrait de l'exploitant			
Capacité d'autofinancement net	40 011	6 055	561%
+ Réductions rattachées à des participations			
+ Cessions d'éléments d'actifs immobilisés (- TVA reversée)			
+ Réductions des immobilisations financières			
+ Augmentations du capital ou apports de l'exploitant			
+ Augmentations des dettes financières			
+ Subventions d'investissement reçues			
Total des ressources	40 011	6 055	561%
Emplois			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	174	174	0%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 257	341	269%
Acquisitions d'immobilisations financières			
Total des investissements	1 431	515	2
Prélèvements sur capital - Dividendes			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement dettes financières			
Total des emplois	1 431	515	178%
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	38 580	5 540	596%

Origine de la variation de trésorerie

Rubriques	N	N-1	Variation
Actif circulant			
Stocks et produits en cours (Montant Brut)			
Clients et comptes rattachés (Montant Brut)	53 673	351	15174%
Autres créances (Montant brut)	8 636	9 317	-7%
Dettes (Hors emprunts et concours bancaires)			
Fournisseurs	5 444	5 373	1%
Fournisseurs d'immobilisations			
Autres dettes (Y compris intérêts courus sur emprunts)	26 613	14 549	83%
Besoin en fonds de roulement	30 253	(10 253)	-395%
Fonds de roulement	43 963	5 010	777%
TRÉSORERIE	13 710	15 264	-10%

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

CAF			
Rubriques	N	N-1	Variation
Excédent brut d'exploitation	39 701	5 489	34 212
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation		1	(1)
- Autres charges d'exploitation	295		295
+ Quote-part de résultat sur opération en commun			
+ Produits financiers	0	0	0
- Charges financières		0	(0)
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	(605)	(565)	(40)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	40 011	6 055	33 956

EMPLOIS ET RESSOURCES

Emplois			Ressources		
Rubriques	30/09/2024	30/09/2023	Rubriques	30/09/2024	30/09/2023
Acquisition d'éléments actifs immobilisés :			Capacités d'autofinancement de l'exercice	40 011	6 055
- Immobilisations incorporelles	174	174			
- Immobilisations corporelles	1 257	341	Réduction rattachée à des participations		
- Immobilisations financières			Cessions d'éléments d'actifs immobilisés		
			Réduction des immobilisations financières		
Prélèvements sur capital - Dividendes					
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation des capitaux propres		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augmentation dettes financières		
Remboursement dettes financières			Subventions d'investissement reçues		
Total des emplois	1 431	515	Total des ressources	40 011	6 055
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				38 580	5 540

RATIOS

Ratios de gestion

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers		0	
Chiffre d'affaires HT	89 735	47 895	
IMPORTANCE DES FRAIS FINANCIERS		0	(0,00)

La valeur de ce ratio permet d'apprécier la situation financière de l'entreprise

Rubriques	N	N-1	Variation
Frais financiers		0	
Excédent Brut d'Exploitation	39 701	5 489	
PART DE FRAIS FINANCIERS / RESULTAT		0	(0,00)

Ce ratio permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à faire face à ses frais financiers.

Ratios de structure financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Total actif net	77 853	25 646	
Endettement total	32 057	19 922	
SOLVABILITE GLOBALE	243	129	114,13

Ce ratio met en évidence le risque que la structure financière fait courir aux prêteurs.

Rubriques	N	N-1	Variation
Endettement total	32 057	19 922	
Fonds propres	45 796	5 724	
ENDETTEMENT	70	348	(278,06)

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers.

Ratios de financement

Rubriques	N	N-1	Variation
Dotations aux amortissements	138	451	
Valeur ajoutée	75 283	34 869	
AUTONOMIE FINANCIERE	0	1	(1,11)

Ce ratio mesure la part des investissements dans la valeur ajoutée.

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge brute d'autofinancement	40 011	6 055	
Fonds propres	45 796	5 724	
AUTOFINANCEMENT	87	106	(18,42)

Ce ratio indique les possibilités pour l'entreprise d'autofinancer sa croissance.

Ratios de la rentabilité financière

Rubriques	N	N-1	Variation
Résultat net	39 874	5 604	
Capitaux propres	45 796	5 724	
RENTABILITE NETTE DES CAPITAUX PROPRES	87	98	(10,84)

Ce ratio mesure la rémunération globale des capitaux propres.

Rubriques	N	N-1	Variation
Capacité d'autofinancement	40 011	6 055	
Capitaux propres	45 796	5 724	
FLUX DE FONDS DEGAGES PAR LES CAPITAUX PROPRES	87	106	(18,42)

Ce ratio permet d'apprécier l'aptitude à dégager des ressources.

Ratios de mesure de la rentabilité d'exploitation

Rubriques	N	N-1	Variation
Marge commerciale			
Chiffre d'affaires Hors Taxes	89 735,00	47 895,00	
TAUX DE MARGE COMMERCIALE (Activité négoce)			

Ce ratio permet d'apprécier la stratégie commerciale de l'entreprise ainsi que l'influence des contraintes du marché et de la politique des prix de vente.

Rubriques	N	N-1	Variation
Valeur ajoutée	75 283,47	34 869,32	
Chiffre d'affaires Hors Taxes	89 735,00	47 895,00	
TAUX DE VALEUR AJOUTEE	84	73	11,09

C'est l'instrument de mesure du degré d'intégration d'une entreprise.

Rubriques	N	N-1	Variation
-----------	---	-----	-----------

Excédent brut d'exploitation	39 701,22	5 489,04
Chiffre d'affaires Hors Taxes	89 735,00	47 895,00

TAUX D'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	44	11	32,78
--	-----------	-----------	--------------

Ce ratio mesure le niveau relatif du résultat.

Ratios de liquidité

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	89 735	47 895	
Actif immobilisé brut	10 520	9 263	
ROTATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	853	517	335,92

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux immobilisations brutes.

Rubriques	N	N-1	Variation
Chiffre d'affaires Hors Taxes	89 735	47 895	
Capitaux propres	45 796	5 724	
ROTATION DES CAPITAUX PROPRES	196	837	(640,83)

Ce ratio permet de mesurer le chiffre d'affaires par rapport aux capitaux propres.

RÉSULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	N	N-1	N-2	N-3	N-4
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900
Actions Ordinaires					
Actions prioritaires existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conv. Obligation					
Par droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	89 735	47 895	26 557	34 499	32 091
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	40 479				
Impôts sur les bénéfices	(605)	(565)	(458)	(458)	(458)
Participation salariés					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	39 874	5 604	(11 391)	(8 907)	(5 855)
Résultat distribué					
Résultat par actions (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende par action					
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés					
Montant de la masse salariale	23 029	18 597	18 045	20 203	21 289
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...)	11 975	10 276	8 877	10 510	9 654

ACTIF REALISABLE & DISPONIBLE PASSIF EXIGIBLE

Actif réalisable et disponible

Rubrique	30/09/2024	30/09/2023
Capital souscrit non appelé		
Autres participations		
Créances rattachées à participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Avances, acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	53 673	351
Autres créances	7 210	8 054
Capital souscrit et appelé, non versé		
Sous - total	60 884	8 405
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	13 710	15 263
TOTAL	74 594	23 669

Passif exigible

Rubrique	30/09/2024	30/09/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 444	5 373
Dettes fiscales et sociales	26 613	14 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	32 057	19 922

LIASSE FISCALE

2024

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065-SD 2024  N° 11084*25 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Trouver la date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01/10/2023		et clos le 30/09/2024	
Régime simplifié d'imposition				☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société				Adresse du siège social	
SARL BLONDELLE Patrick ABILITY RH					
SIRET		4 5 2 1 0 7 5 7 6 0 0 0 1 2		Mét :	
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement	
1 Rue de CAPPY 89300 DIMPETIERE RECHIMONT					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	
B ACTIVITÉ					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 semes-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:					
Nom et adresse du conseil:					
Tél:					
Tél:					
OGA/OMGA					
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)					
Identité du déclarant:					
Date					
Lieu					
Qualité et nom du signataire: M BLONDELLE Patrick Gérant					
Signature					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF)					
Prestataire					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽¹⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽²⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽¹⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽¹⁾						Total (a à h)	

[illegible]

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

2024

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 40)
septies A du Code général des impôts

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		ABILITY RH										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		1 Rue de CAPPY 80980 DOMPIERRE BECQUINCOURT											
SIRET		4 5 2 1 0 7 5 7 6 0 0 0 1 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le					
								30 09 2024					
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilitisations corporelles *	028	10 520	030	8 687		1 833						
	Immobilitisations financières * (1)	040		042									
	Total I (5)	044	10 520	048	8 687		1 833						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	53 673	070		53 673						
		Autres * (3)	072	7 210	074		7 210						
	Valeurs mobilières de placement	080		082									
	Disponibilités	084	13 710	086		13 710							
	Charges constatées d'avance *	092	1 426	094		1 426							
	Total II	096	76 020	098		76 020							
Total général (I + II)	110	86 540	112	8 687		77 853							
PASSIF										Exercice N NET			
										1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 900									
	Écarts de réévaluation	124											
	Réserve légale	126		690									
	Réserves réglementées *	130											
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132							
	Report à nouveau	134		(1 668)									
	Résultat de l'exercice	136		39 874									
	Subventions d'investissement	137											
	Provisions réglementées	140											
Total I	142		45 796										
Provisions pour risques et charges										Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 444									
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	13 215	)	172	26 613							
	Comptes courants d'associés	173											
	Autres dettes	175											
	Produits constatés d'avance	174											
Total III	176		32 057										
Total général (I + II + III)										180	77 853		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 257							
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	1 776	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ERP Informatique 2024

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302, septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL ABILITY RH		Neant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 30 09 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
			217		218	
					89 735	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	89 735	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	324		244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI				255	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			295
	Total des charges d'exploitation (II)				264	50 467
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	39 268
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)						290
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	(605)
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	39 874
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	39 874	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cplcs-clcs d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993	
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * 94 214 dont imputés sur le résultat				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2033-B-SD

DIVERS À DÉDUIRE

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABILITY RH** Néant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	1 377	454	456	1 377		
	Matériel de transport	460	462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	7 886	1 257	476	9 143		
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	9 263	1 257	496	10 520		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 171	138	544	1 309		
	Matériel de transport	550	552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	7 379	564	566	7 379		
TOTAL		570	8 550	138	574	8 687		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5		
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme		
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EDF INFORMATIQUE 2024

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ABILITY RH				Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	94 214				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983	39 269				
Déficits reportables		984	54 945				
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870	54 945				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325				381
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380
N° du centre de gestion agréé							388
Montant de la TVA collectée							374 17 947
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378 970
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

ERP Informatique 2024

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise ABILITY RH		Néant ☒			
Exercice ouvert le : 01/10/2023		et clos le : 30/09/2024		Données en nombre de mois <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel *				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	0		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			026				
Période de référence	024		016				
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1) Néant ☐

EBP Informatique 2024

1 – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :													
Forme juridique				Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°				Voie								
Code postal				Commune					Pays				
Forme juridique				Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°				Voie								
Code postal				Commune					Pays				
Forme juridique				Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°				Voie								
Code postal				Commune					Pays				
Forme juridique				Dénomination									
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse	N°				Voie								
Code postal				Commune					Pays				

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :																	
Titre (2)		MME		Nom patronymique		BLONDELLE		Prénom(s)		Daphné							
Nom marital						% de détention		20.00		Nb de parts ou actions		276					
Naissance :		Date		04/06/1972		N° Département		80000		Commune		AMIENS		Pays		FR	
Adresse :		N°		1		Voie		rue de cappy									
Code postal		80980		Commune		DOMPIERRE BECQUINCOURT		Pays		FR							

Titre (2)		M		Nom patronymique		BLONDELLE		Prénom(s)		Patrick							
Nom marital						% de détention		25.00		Nb de parts ou actions		345					
Naissance :		Date		04/06/1972		N° Département		80200		Commune		PERONNE		Pays		FR	
Adresse :		N°		1		Voie		RUE DE CAPPY									
Code postal		80980		Commune		DOMPIERRE BECQUINCOURT		Pays		FR							

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SARL ABILITY RH
Composition du capital social2024
2033F(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	M	Nom patronymique	DEFERNAND	Prénom(s)	Franck
Nom marital		% de détention	20.00	Nb de parts ou actions	276
Naissance :	Date	N° Département	80000	Commune	AMIENS
Adresse :	N°	Voie	rue de l'avenir	Pays	FR
	Code Postal	Commune	HARGICOURT	Pays	FR

Titre (2)	MME	Nom patronymique	VINCENT	Prénom(s)	Caroline
Nom marital		% de détention	15.00	Nb de parts ou actions	207
Naissance :	Date	N° Département	76210	Commune	BOLBEC
Adresse :	N°	Voie	rue de l'avenir	Pays	FR
	Code Postal	Commune	HARGICOURT	Pays	FR

Titre (2)	M	Nom patronymique	MAILLE	Prénom(s)	Nicolas
Nom marital		% de détention	20.00	Nb de parts ou actions	276
Naissance :	Date	N° Département	80000	Commune	AMIENS
Adresse :	N°	Voie	51	Pays	FR
	Code Postal	Commune	HALLENES LEZ HAUBOURDIN	Pays	FR

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

ERP Informatique 2024

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le

30092024

SIREN

452107576

Dénomination de l'entreprise

ABILITY RH

Adresse (voie)

1 Rue de CAPPY

Code postal

80980

Ville

DOMPIERRE BECQUINCOURT

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



CRÉDIT D'IMPÔT FAMILLE
(Article 244 quater F du code général des impôts)

N° 2069-FA-SD
(2024)

N° 12444*18
Formulaire obligatoire
Art. 49 septies YC annexe III au CGI

Le formulaire n° 2069-FA-SD est à déposer auprès du service des impôts des entreprises et une copie doit être adressée dans le même délai au ministre chargé de la famille¹ (art 49 septies YC annexe III au CGI)

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Année civile 2 0 2 4

Dénomination de l'entreprise :	SARL ABILITY RH	N° SIREN :	45210757600012
		Nature de l'activité exercée :	recruteur
Adresse :	1 Rue de CAPPY 80980 DOMPIERRE BECQUINCOURT		
Nom et adresse du déclarant (pour les exploitants individuels)	M BLONDELLE Patrick		

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère :	
Adresse :	
N° SIREN :	

I - DÉTERMINATION DES DÉPENSES OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT²

Dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement d'établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil d'enfants de moins de trois ans de leurs salariés	1	
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ³	2	
Crédit d'impôt (ligne 1 – ligne 2) x 50 %	3	

Dépenses engagées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L 7233-4 et L 7233-5 du code du travail	4	2 420
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt ³	5	
Crédit d'impôt (ligne 4 – ligne 5) x 25 %	6	605

II - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT

Montant du crédit d'impôt (lignes 3 + 6)	7	605
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupement assimilés (reporter le montant indiqué ligne 13)	8	
Montant total du crédit d'impôt plafonné à 500 000 € (somme des lignes 7 + 8 dans la limite de 500 000 €)	9	605

ERP Informatique 2024

¹ L'exemplaire à destination du ministre de la famille est à transmettre à l'adresse suivante : Bureau des familles et de la parentalité – Sous-direction de l'enfance et de la famille – Direction générale de la Cohésion Sociale – 14, avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
² Porter les dépenses engagées au titre d'une année civile.
³ Les subventions qui peuvent être directement rattachées à une dépense particulière doivent être déduites des bases de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de la dépense à laquelle elles sont rattachées. Les subventions qui ne peuvent pas être rattachées à une dépense particulière doivent être réparties entre chaque catégorie de dépenses éligibles au prorata de celles-ci.

III - EMPLOI DE CERTAINES DÉPENSES OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT

Nombre de places financées en établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil des enfants de moins de trois ans des salariés	10	
Nombre d'heures de garde d'enfants financées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L. 7233-4 et L. 7233-5 du code du travail	En accueil collectif ⁴	11
	En accueil individuel ⁵	12

IV - PARTICIPATIONS DES SOCIÉTÉS DÉCLARANTES DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dégagé		13

V - UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD et sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Entreprises individuelles : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur la ligne prévue à cet effet des déclarations n° 2042-C-PRO et n° 2069-RCI-SD.

Répartition du crédit d'impôt famille entre les associés de la société de personnes (ou assimilée)*

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		

⁴ Par exemple : crèche, halte-garderie, micro-crèche.

⁵ Par exemple : garde au domicile d'un assistant maternel, en maison d'assistant maternel, au domicile des parents.

* Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 9.